



AVIS DE CONVOCATION

GYMNASTIQUE CLUB MENNECY

GYMNASE RIDEAU - Avenue Charles de GAULLE – 91540 - MENNECY

Nous avons l'honneur de vous convoquer à

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association **Gymnastique Club de Mennechy** qui se tiendra le **MARDI 26 NOVEMBRE 2019 à 20:00 HEURES**,

Suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Lieu :

**SALLE GILBERTE MARTIN
Résidence Charles PEGUY - 14 avenue Darblay
91540 MENNECY**

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Résolution N° 1 : Vote des nouveaux Statuts

Notre Association n'étant plus exclusivement affiliée à la Fédération Française de Gymnastique, mais à l'UFOLEP, nos Statuts doivent être mis en conformité et les mentions référant spécifiquement à la FFG supprimées.

D'autres articles sont également mis à jour.

Résolution N° 2 : Vote du nouveau Règlement Intérieur

Notre Association n'étant plus exclusivement affiliée à la Fédération Française de Gymnastique, mais à l'UFOLEP, notre Règlement Intérieur doit être mis en conformité et les mentions référant spécifiquement à la FFG supprimées.

L'âge d'inscription à la Babygym est abaissé de 2 ans à 15 mois.

En cas de quorum non atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée sur le même ordre du jour quinze jours plus tard et pourra valablement délibérer, quel que soit le nombre de membres présents.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente,
- approbation du rapport moral de la saison écoulée,
- approbation du bilan financier de la saison écoulée,
- approbation du budget prévisionnel de la saison en cours,
- présentation des rapports d'activité,
- autres points éventuels portés à l'ordre du jour par les membres.

Pour RAPPEL:

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister personnellement à l'Assemblée Générale, nous vous rappelons que vous avez la faculté de vous y faire représenter par un mandataire de votre choix (dûment identifié, et à jour de ses cotisations), muni de la formule de pouvoir ci-joint dûment complétée et signée.

POUVOIR :

Chaque membre peut déléguer son droit de vote à un mandataire.

Chaque mandataire ne peut recevoir plus de trois délégations de vote.

POUVOIR

Je soussigné(e)..... représentant légal de l'enfant, des enfants (pour les – de 16ans) donne pouvoir à afin de me représenter et prendre en mon nom toute décision utile au bon fonctionnement du Gymnastique Club de Mennecy, lors de l'Assemblée Générale du Gymnastique Club de Mennecy qui aura lieu le 20/11/2019 et à celle qui aura lieu ultérieurement si la première ne peut pas prendre les décisions qui exigent le quorum.

Fait à _____

Le : _____

Le mandataire : _____

Signature du mandant :

< Bon pour pouvoir >

Signature du mandataire :

< Bon pour acceptation de pouvoir >

S'il ne vous est pas possible de désigner nommément un mandataire, vous pouvez utiliser la formule suivante et déposer votre coupon de pouvoir dans la boîte aux lettres du Club (boîte verte sur la porte du bureau du Club).

Je soussigné _____ invite un membre de l'Association visé par le pouvoir ci-dessus à désigner la personne qui me représentera à ladite A.G. en vertu dudit pouvoir.

Fait à _____

Le : _____

Signature :